

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

1ère Circonscription Annecy-Saint-Julien

2me tour de scrutin des élections législatives de juin 1968

L'HEURE DU CHOIX

Dimanche 23 juin, beaucoup ont voté pour que soit assurée une large Majorité.

C'est chose faite.

Dimanche prochain vous élirez votre député.

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR LIMITENT VOTRE CHOIX A DEUX CANDIDATS :

M. BROCARD, fonctionnaire militaire de l'Aéronautique à Paris, ignorant nos problèmes comme chacun a pu le constater dans ses réunions.

Me BOSSON, enfant du pays, qui a fait la preuve de sa compétence et de son efficacité comme maire, conseiller général et député.

VOUS CHOISIREZ L'HOMME LE PLUS CAPABLE DE VOUS REPRÉSENTER

Votez Charles BOSSON

et Edmond MARMILLOUD

Vu : *Le Candidat.*

Imprimerie Savoyarde — Cran-Annecy